

Soldat

Marie-Laure Legay

La désorganisation des territoires occasionnée par les guerres mettait à couvert les soldats qui s'adonnaient à la contrebande. D'ailleurs, il appert que les pratiques des bandes de contrebandiers furent calquées sur celles de l'armée. La proximité sociologique et culturelle et la similitude des modalités d'action engageaient les hommes à passer d'un groupe à l'autre, comme le faisaient les fusiliers de montagne ou les dragons. Malgré les risques encourus et les avertissements répétés (passage en conseil de guerre, condamnation à mort sans rémission, selon les dispositions de Louis XIV, répétées en 1718 malgré l'hésitation portée par la déclaration de janvier 1717 ramenant la peine à cinq ans de galères), les soldats étaient tentés par le profit illégal, surtout lorsqu'ils se trouvaient en garnison aux confins des provinces. contrebande du sel ou du tabac. : nombreux, lourdement armés, rapides, ils n'étaient guère inquiétés par les moyens de lutte de la Ferme générale, surtout quand ils étaient à cheval. Ils s'adonnaient donc à des razzias sur les greniers. Les années 1640-1660 et 1690-1710 furent propices aux activités illégales des militaires. En 1709, 110 cavaliers du régiment de Cravattes pillèrent le grenier de Fougères en Mayenne. La même année, des témoins rapportèrent que du sel avait été vendu par des soldats à plusieurs bourgeois de Nancy dans la nuit du 26 au 27 novembre 1709 . En déplacement au moment des démobilisations, ils profitaient aussi de leur statut. Simon Perret, Antoine Jobet dit la Feuillade, soldats au régiment de Champagne et Claude Fournier dit l'Espérance, soldat au régiment de Guyenne, en revenant au pays (Lons-le-Saunier) en octobre 1763, firent un détour en Suisse pour faire la contrebande du tabac. Condamnés aux galères par la commission de Besançon, ils obtinrent néanmoins une commutation de peine. De retour de campagne à la même époque, le marquis de Létorière, enseigne aux Gardes, se fit le complice de ses grenadiers en prenant sur lui les carottes de tabac qu'ils avaient achetées à l'étranger. En dehors des périodes militaires actives toutefois, les trafics des soldats furent contenus au XVIIIe siècle par la discipline militaire, même si Jean Chagniot relève la fraude des soldats aux barrières d'octroi de Paris dans les années 1770 et 1780, tant sur le vin, eaux-de-vie, viande et poissons. Le dernier cas d'intégration de contrebandiers amnistiés dans les Gardes françaises date par exemple de 1757. Plus généralement, les réformes militaires placèrent les soldats de troupes sous la surveillance plus étroite de l'état-major. En certains lieux, les chefs d'état-major et les cadres de la Ferme générale se

fréquentaient. brigades de la Ferme générale face aux contrebandiers armés ancrés dans les territoires. Les missions de protection se multiplièrent avec le développement du banditisme, lui-même lié au développement du commerce international au XVIIIe siècle. Les souverains utilisèrent les troupes pour lutter contre les trafiquants. En 1718, six compagnies de dragons vinrent en renfort des employés de la Ferme aux prises avec les contrebandiers dans le Soissonnais, la Champagne et la Picardie. Les habitants de ces provinces avaient été marqués en décembre 1712 par l'affaire du régiment de Touraine-Infanterie commandé par le marquis de Maillebois : vingt à vingt-cinq grenadiers en garnison à Laon avaient été chercher du faux-sel en pays étranger et tentèrent de le passer en Soissonnais avec la complicité des gabelous de Vailly, Cormicy, Amifontaine et Sissonne. Ils furent arrêtés à Monceau-le-Waast par le capitaine général de brigades Doffoy. Un échange de coups de feu provoqua la mort de deux soldats. Les jours suivants, les grenadiers se vengèrent en poursuivant Doffoy. Les brigades du sel, entièrement désorganisées, ne continrent plus le faux-saunage qui se fit librement. L'affaire n'eut pas de suite car le père du marquis de Maillebois, Nicolas Desmaretz, tenait le Contrôle général des finances. Le recours aux troupes montées devint fréquent au XVIIIe siècle. Lorraine avec le royaume, le duc Stanislas plaça également plusieurs compagnies d'infanterie et de dragons en différents endroits pour donner main forte, en cas de besoin, aux employés de la Ferme, et tomber en supériorité sur les bandes armées qui oseraient y paraître (1737). En Roussillon, les miquelets prirent également du service pour surveiller les trafics de contrebande avec l'Espagne. Quinze d'entre eux logeaient à Banyuls. Toutefois, face à l'ampleur des trafics pratiqués depuis la Savoie et la Suisse, Choiseul opta pour la mise sur pied de bataillons spéciaux composés des brigadiers armés de la Ferme générale. La militarisation des brigadiers fut envisagée dans les années 1760 en Auvergne, Dauphiné et Franche-Comté. De même, la Marine fut-elle mise à contribution avec un premier bâtiment construit en 1773-1774 pour lutter contre la contrebande du tabac sur les côtes de Normandie.

Références scientifiques

Sources archivistiques et imprimées:

- Sources archivistiques:

- AD Doubs, 1C 1314, lettre du 8 septembre 1764
- AD Meurthe-et-Moselle, B 11 441, arrêt du 7 juillet 1710
- BM de Nancy, cote 7/ 123, Instruction du 23 novembre 1737, pour le service des compagnies franches sur les frontières de Lorraine
- AN, G7 536, 25 mars 1709
- AN G1 83, Délibération du 26 novembre 1773 (construction d'un navire pour lutter contre la contrebande de tabac en Normandie)

- AD Doubs, 1C 1314, lettre du 8 septembre 1764
- AD Meurthe-et-Moselle, B 11 441, arrêt du 7 juillet 1710
- BM de Nancy, cote 7/ 123, Instruction du 23 novembre 1737, pour le service des compagnies franches sur les frontières de Lorraine
- AN, G7 536, 25 mars 1709
- AN G1 83, Délibération du 26 novembre 1773 (construction d'un navire pour lutter contre la contrebande de tabac en Normandie)

Bibliographie scientifique:

- André Corvisier, *Armées et sociétés en Europe de 1494 à 1789*, Paris, PUF, 1976
- Henry de Buttet, *L’Affaire du Régiment de Touraine-Infanterie (Laon, 1712)* , dans *Mémoires, Fédération des soc. d’hist. et d’archéol. de l’Aisne*, t. 24, 1979, p. 77-84
- Jean Chagniot, *La criminalité militaire à Paris au XVIIIe siècle* , dans *Annales de Bretagne et des pays de l’Ouest*, t. 88, 1981, p. 327-345
- Stéphane Perréon, *L’armée en Bretagne au XVIIIe siècle. Institution militaire et société civile au temps de l’intendance et des Etats*, Rennes, PUR, 2005, p. 295-297
- Nicolas l’Hénaff, *Les fusiliers de montagne du Roussillon au XVIIIe siècle : des troupes légères roussillonnaises parmi les Roussillonnais*, Histoire, 2019, HAL id : dumas-02462054

Citer cette notice:

Marie-Laure Legay, *Soldat* in Marie-Laure Legay, Thomas Boullu (dir.), *Dictionnaire numérique de la Ferme générale*, [en ligne], 2023, <https://fermege.meshs.fr/notice/150>